

TOURNOI DES JALLES

Tournoi 3/2/1 Mixte à Bordeaux Mériadeck le 28 Avril 2024



1- Généralités

Ce tournoi, organisé par le Bowling Club des Jalles Saint Médard, est homologué par la FFBSQ et ouvert à tous les joueuses et joueurs en règles avec la fédération et répondra aux dispositifs du règlement sportif en vigueur.

Il comprendra 14 équipes.

Chaque équipe sera composée d'une féminine et de deux hommes ou deux féminines et un homme.

Compte-tenu du lignage, les poussins ne pourront pas participer à ce tournoi.

L'organisateur retiendra les 14 premières équipes inscrites et licenciées pour la saison 2023/2024.

Dans un souci d'équité, seront retenues les 3 premières équipes d'un même club, les équipes suivantes seront mises en liste d'attente suivant l'ordre d'inscription, avec la même démarche, 1 équipe par club. C'est le club ou bowling d'appartenance de la féminine (position 2 dans le cas de deux féminines) qui sera pris en référence.

Le handicap sera limité à 70%

Il sera fait référence au dernier listing paru à la date de la compétition c'est-à-dire celui du 15 avril 2024.

2- Déroulement

Le tournoi se déroulera sur une journée le 28/04/2024 au bowling de Bordeaux Mériadeck.

Il comprendra 3 phases de jeu : triplettes / doublettes / individuel

Phase triplette:

Chaque équipe effectuera 2 séries consécutives de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes à droite.

Un classement sera effectué à l'issue du total des 18 lignes handicap compris effectuées par la triplette.

Phase doublettes:

Chaque équipe rejouera en doublette.

La première doublette sera constituée de la « féminine position 2 » et du joueur position 1. La doublette A effectuera une série de 2 lignes avec un décalage de 5 pistes à droite par rapport à la dernière série de la triplette.

La doublette B sera constituée de la « féminine » et du joueur position 3, effectuera une série de 2 lignes sans décalage.

Phase Individuel:

Lors du déroulement de la doublette, le joueur position 1 fera également une série de 2 lignes avec sa doublette complémentaire.

Chaque triplette rejouera ensemble sur la même piste pendant les phases doublettes et individuel, sans décalage de piste.

Un classement sera effectué à l'issue du total des 4 lignes handicap compris effectuées par doublette.

Un classement sera effectué à l'issue des 10 lignes handicap compris pour chaque joueur et joueuses.

En cas d'égalité au classement, le règlement de la FFBSQ en vigueur sera appliqué.

3- Engagements

Les engagements seront de 201 euros par équipe. Les chèques seront libellés à l'ordre du Bowling Club des Jalles (ou d'un virement bancaire). Les engagements ne seront retenus définitivement que s'ils sont accompagnés du règlement bancaire.

4- Réservations

A partir du 01/09/2023, vous pouvez préréserver directement ou par mail uniquement à : brigitte.boutefeu@gmail.com et confirmer la réservation par courrier avec le chèque à Mme Boutefeu B, 36 rue des Bosquets de Venteille 33185 Le Haillan (virement bancaire possible si précisé lors de l'engagement). En cas de non confirmation par chèque /virement avant le 28 mars 2024, l'équipe première en liste d'attente sera contactée pour remplacement, et l'équipe sortie sera prévenue.

5- Horaires

Début du tournoi 8h30 pour les boules de chauffe Triplette 8h45 (2x3 parties) Pause repas 12h45 à 14h00 et reconditionnement Doublette + individuel (2x2 parties) 14h00.

Remise des récompenses 16h45.

6- Bilan financier

Recettes

Engagement 14 triplettes à 201€	2 814 €
Sponsor	95 €
	2 909 €
Dépenses	
Frais de lignes 14 triplettes 10 lignes à 3€60	1 512 €
Frais d'arbitrage (1 vacation)	45 €
Frais d'organisation 6€ par joueur	252€
Récompenses	1 100 €
	2 909 €

Récompense triplette		Récompense doublette		Récompense individuelle	
1	210 €	1	140€	1	70€
2	150€	2	100 €	2	50€
3	90 €	3	60€	3	30€
4	45 €	4	30€	4	15€
5	30€	5	20 €	5	10€

Meilleure ligne homme 25 €

Meilleure ligne dame 25 €



7- Nos sponsors





